



UFR SANTÉ

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Réunion de rentrée

UE « Mineure Santé »

Accès aux études de « MMOPK » :
Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie

Annie BENHAÏM - Marie VILLEDIEU
2025-2026

Réunion de rentrée UE « Mineure Santé »

- ✓ Présentation de la **Mineure Santé** et des **modalités de sélection** dans les études de Santé (Pr Marie Villedieu, co-responsable de l'Accès Santé)
- ✓ Présentation du **Tutorat Santé** (Lauréna Gohin, Présidente du Tutorat Santé)
- ✓ Questions



Ne manquez surtout pas la réunion de rentrée de votre licence !

<https://rentree-etudiante.unicaen.fr/dates-de-rentree/>

Accès principaux vers les études de Santé

- 1- L1 : L.AS**, licences dédiées **incluant** une UE « **Mineure Santé** » (50h/semestre) :
=> **UE obligatoire dans une L.AS** (ne peut pas être abandonnée en cours d'année)
- 2- L2 et L3** : Licences ayant une L.AS en première année
Mineure Santé à suivre **en plus** de la L2 ou L3 **si non validée en L.AS 1**
- 3- Master 1** : Pour les étudiant.e.s ayant validé la mineure santé (10/20) **ET** n'ayant pas utilisé leurs deux chances en licence
2 chances uniquement

- 4- En cours d'études d'auxiliaires médicaux (infirmièr(e)...)**
- 5- Passerelles et réorientation : Master 2, doctorat, paramédicaux diplômés**
(peu de places)
2 chances uniquement

Licences d'accès en MMOPK

(Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie)

Nombre d'étudiant(e)s en L.AS dans chaque licence

L.AS « Autres » ou « Hors Bio »



Structuration des licences

Semestre 1 (S1)

5 Unités d'Enseignement (UE) d'environ 50h

Licence 1	D	D	D	T	P
Licence 2	D	D	D	T	P
Licence 3	D	D	D	T	P

Semestre 2 (S2)

5 Unités d'Enseignement (UE) d'environ 50h

D	D	D	T	P
D	D	D	T	P
D	D	D	T	P

D : UE disciplinaire
T : UE transversale
P : UE personnalisée

Structuration des licences

Semestre 1 (S1)

Semestre 2 (S2)

5 Unités d'Enseignement (UE) d'environ 50h

5 Unités d'Enseignement (UE) d'environ 50h

Licence 1	D	D	D	T	Mineure Santé S1		D	D	D	T	Mineure Santé S2	
Licence 2	D	D	D	T	P	Mineure Santé S1 *	D	D	D	T	P	Mineure Santé S2 *
Licence 3	D	D	D	T	P	Mineure Santé S1 *	D	D	D	T	P	Mineure Santé S2 *

D : UE disciplinaire

T : UE transversale

P : UE personnalisée

* Si mineure Santé non validée en L.AS 1

UE Mineure Santé = 20% du programme de L.AS

L'UE Mineure Santé

L'enseignement en UE Mineure Santé

Quoi ?

Mineure Santé : Semestre 1

		L.AS B = L.AS de Biologie (SV et Sps)	L.AS A = L.AS Autres que Biologie
<u>Bloc 1</u>	Module de Sciences Fondamentales 1	Chimie Biophysique/ Biomécanique Biochimie 39 h	40 h
<u>Bloc 2</u>	Module de SHESP	Sciences Humaines Ethique et santé publique 15 h	10 h
<u>Bloc 3</u>	Module Physiologie -Biodiversité	Biodiversité Physiologie 6 h	11 h

L'enseignement en UE Mineure Santé

Quoi ?

Mineure Santé : Semestre 2

L.AS B
= L.AS de **B** Biologie
(SV et Sps)

L.AS A
= L.AS **A** Autres que
Biologie

Bloc 4

**Module Sciences
Fondamentales 2**

Chimie/médicament
Biostatistiques
Biologie Moléculaire

22 h

26 h

Bloc 5

**Module
cellule-tissus**

Biologie Cellulaire
Histologie/embryologie

21 h

27 h

L'enseignement en UE Mineure Santé

Quand ?

Le mercredi après 17h et le vendredi après-midi (+ le samedi 27 septembre matin)

Exception cette semaine : cours de lundi à jeudi (cf emploi du temps site UFR Santé)

25/08-31/08/25(35)					
	Lundi 25/08/2025	Mardi 26/08/2025	Mercredi 27/08/2025	Jeudi 28/08/2025	Vendredi 29/08/2025
07:30					
08:00					
08:30					
09:00					
09:30	☐☐				
10:00	Réunion de rentrée Mineure Santé LAS Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie LAS	☐☐	☐☐		
10:30		CM SHESP Toutes LAS BAUD Lydia Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	CM Chimie Toutes LAS FABIS Frederic Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS		
11:00					
11:30					
12:00		Permanence questions administratives et de scolarité			
12:30					
13:00					
13:30		☐☐	☐☐	☐☐	
14:00	☐☐ CM Physiologie Toutes LAS SCHUMANN-BARD Pascale Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	CM Biophysique - Toutes LAS BUREAU Ronan Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	CM Chimie Toutes LAS FABIS Frederic Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	CM Chimie Toutes LAS DALLEMAGNE Patrick Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	
14:30					
15:00					
15:30		☐☐	☐☐	☐☐	
16:00		CM Chimie Toutes LAS CAILLY Thomas Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	CM SHESP Toutes LAS LAUNOY Guy Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	CM Biophysique - Toutes LAS SCHUMANN-BARD Pascale Amphi Hippocrate Amphi Marie Curie TOUTES LAS	
16:30					
17:00					
17:30					
18:00					

L'enseignement en UE Mineure Santé

Comment ?

- **En présentiel au PFRS** (et en distanciel en direct pour les étudiant.e.s d'Alençon) :
 - 1- Tous les Cours Magistraux (CM) de la semaine du 25 au 28 août
+ CMs du Pr Agostini : mer 17/09 17h-19h et sam 27/09 9h-12h
 - 2- Tous les Travaux Dirigés (TD)
 - 3- Les séances de questions/réponses (une par discipline)
- **En distanciel asynchrone (= cours enregistrés)** : Tous les autres CM de l'année

Accès aux diaporamas ou autres ressources + aux enregistrements des cours sur **la plateforme ecampus** : <https://ecampus-vert.unicaen.fr/>

Sélection des étudiant.e.s entrant dans les études de Santé

Conditions pour valider la L.AS1

- **Rappel** : Une année de licence = 500h
 - UE Mineure Santé = 100h
 - Autres UEs de la licence = 400h
- Pour être reçu à la L.AS1 en 1ère session (cf réunion de rentrée des licences) :
Avoir au moins 10/20 de moyenne +/- 10/20 dans certaines UE
=> Voir au sein de chaque licence les règles de compensation
- Si échec : session de rattrapage (session 2) pour les UEs ou élément(s) des UEs non validés

**Rq : Ne pas consacrer tout son temps de travail à la Mineure Santé :
seulement 20% de la note de licence !!!**

Conditions pour candidater à l'entrée dans les études en Santé

Conditions pour candidater en Santé :

- Avoir validé sa **licence** à la **première session**
- Avoir au moins **10/20 de moyenne à l'UE « Mineure Santé »** (compensation entre S1 et S2)
- **Avoir déposé sa candidature après les résultats de première session via l'application Parcours Santé**

Choix possible de 3 filières +/- Kiné

Conditions pour candidater à l'entrée dans les études en Santé

« Avoir au moins **10/20 de moyenne à l'UE « Mineure Santé »** (compensation entre S1 et S2) »

Mineure Santé : Semestre 1 (S1)

			L.AS B = L.AS de Biologie (SV et Sps)	L.AS A = L.AS Autres que Biologie	
<u>Bloc 1</u>	Module de Sciences Fondamentales 1	Chimie Biophysique/ Biomécanique Biochimie	39 h	40 h	Coefficient 4
<u>Bloc 2</u>	Module de SHESP	Sciences Humaines Ethique et santé publique	15 h	10 h	Coefficient 2
<u>Bloc 3</u>	Module Physiologie -Biodiversité	Biodiversité Physiologie	6 h	11 h	Coefficient 1



➤ La note de la Mineure Santé du semestre 1 = moyenne pondérée des 3 blocs

Conditions pour candidater à l'entrée dans les études en Santé

« Avoir au moins **10/20 de moyenne à l'UE « Mineure Santé »** (compensation entre S1 et S2) »

Mineure Santé : Semestre 2 (S2)

L.AS B
= L.AS de **Biologie**
(SV et Sps)

L.AS A
= L.AS **Autres que**
Biologie

			L.AS B = L.AS de Biologie (SV et Sps)	L.AS A = L.AS Autres que Biologie	
Bloc 4	Module Sciences Fondamentales 2	Chimie/médicament Biostatistiques Biologie Moléculaire	22 h	26 h	Coefficient 1
Bloc 5	Module cellule-tissus	Biologie Cellulaire Histologie/embryologie	21 h	27 h	Coefficient 1

➤ La note de la Mineure Santé du semestre 2 = moyenne des 2 blocs

Pré-requis pour candidater à l'entrée dans les études de santé :
moyenne entre note Mineure du S1 et note Mineure du S2 \geq 10/20 dès la 1^{ère} session

Admission dans les études de Santé :

✓ L'admission s'appuie **Sur les résultats dans la L.AS**

Moyenne générale = 80% : notes des UEs de la L.AS

20% : note de l'UE Mineure Santé

=> classement dans la L.AS

✓ Puis **interclassement** de tou.te.s les candidat.e.s *via* un **algorithme**

- Interclassement entre les L.AS d'une part, et entre les L2/L3 d'autre part
- Equité entre les licences
- Harmonisation des notes de la Mineure Santé entre L.AS Autres et L.AS Bio car examens différents

Cf réunion janvier 2026 et « Espace d'informations L.AS » sur ecampus

Admission dans les études de Santé : en 2 temps

- Admis.e après le 1^{er} groupe d'épreuve : **Sur le classement dans la licence**
50% des places de chaque filière sont proposées en admission directe après les écrits
Les places non acceptées sont attribuées après l'oral
- Admis.e après le 2^{ème} groupe d'épreuve : **après épreuves orales**
=> un nombre limité d'étudiant.e.s est convoqué à l'oral
Au minimum : $n+0,5n$ (n = nb de places restantes pour les étudiant.e.s du 2nd groupe d'épreuve, soit 50% des places totales de chaque filière)

4 oraux :

Epreuves évaluant des compétences non académiques et plus transversales :
capacités de synthèse, d'analyse, de raisonnement en situation complexe, empathie.
Cf réunion janvier 2026

Admission dans les études de Santé : en 2 temps

Pour les L.AS :

1- Admissibilité : Sur le résultat de la licence = classement au sein de la licence

2- Admission :



50% des places => admis.e.s directement (« grand.e.s admis.e.s »)



50% des places => admis.e.s après le 2nd groupe d'épreuve : oraux



Non admis.e.s en MMOPK mais admis.e.s en L2
=> possibilité de postuler à nouveau en L2 ou L3

Suppression du redoublement pour accéder aux études de Santé

Le redoublement d'une année non validée reste possible, ainsi que la réorientation vers une autre première année/formation **mais sans pouvoir postuler à nouveau à l'entrée dans les études de santé à l'issue de cette année**



Pas de valorisation du redoublement

Capacités d'accueil dans les études de Santé à la rentrée 2026

CAPACITES D'ACCUEIL EN PREMIER CYCLE MMOP 2026						
Filière	Différentes voies					Total
	LAS 1	L2-L3 - Masters (a)	Passerelles et Réorientations	Paramédical	Etrangers (b)	
Médecine	135	100	12	4	3	254
Pharmacie	49	46	10	2	2	109
Odontologie	16	14	2	0	0	32
Maïeutique	16	8	2	1	1	28

Kinésithérapie

L.AS 1 : 52

L2/L3 : 34

Résultats 2024/2025

LAS 1	Inscrits	candidats	Admis directs	Admis après oral	Total
	918	374	70	169	239

L2/L3	Inscrits	candidats	Admis directs	Admis après oral	Total
		252	49	137	186

Kiné

LAS 1 : 52

L2/L3 : 34

! Pharmacie : 37 places de LAS /L2/L3 non pourvues en 2024/2025

- Tou.te.s les inscrit.e.s en L.AS ne sont pas candidat.e.s,
tou.te.s les candidat.e.s ne sont pas admissibles,
tout.e.s les admissibles ne sont pas admis.e.s

Communication avec l'Université

Communication des informations : 2 interlocuteurs

Informations données par l'UFR de votre Licence

Tout ce qui concerne votre scolarité de Licence :

- Informations sur le contenu de la Licence (hors UE Mineure Santé)
- Emploi du temps et dates d'examen (hors UE Mineure Santé)
- Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : modalités des évaluations (hors UE Mineure Santé)
- Règles de compensation entre matières, UEs ou semestres. Rq : **L'UE Mineure Santé est incluse dans les UE de licence => suit les mêmes règles**
- Résultats de la Licence, classement dans la Licence

Informations données par l'UFR santé

Tout ce qui concerne l'UE Mineure Santé et l'accès aux Etudes de Santé :

- Informations sur le contenu de l'UE Mineure Santé
- Emploi du temps et dates d'examen de l'UE Mineure Santé
- Modalités de contrôle des connaissances (MCC) de l'UE Mineure Santé
- Critères de sélection pour MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Kinésithérapie)
- Algorithme de classement pour MMOPK (réunion d'information courant janvier)
- Oraux de l'accès aux études de Santé (réunion d'information courant janvier)
- Résultats pour l'entrée dans les études de Santé

Des questions ?

1- Sur l'organisation de la Licence (inscriptions pédagogiques, emploi du temps, résultats des examens, classement dans la Licence...):

=> **contactez l'UFR de votre Licence**

Coordonnées de votre Scolarité de Licence :
cf la réunion de rentrée de votre Licence ou
site de l'Université (page internet de votre UFR)

Localisation des scolarités des Licences

Les gestionnaires de scolarité sont des personnels administratifs en charge de gérer votre année

UFR Sciences :

- Licence de Mathématiques
- Licence d'Informatique
- Licence de Chimie
- Licence de Physique
- Licence Sciences de la Vie
- Licences Sciences pour la Santé

Campus 2

Campus 1

• **UFR Psychologie** : Licence Psycho

• **UFR STAPS** : Licence STAPS

• **UFR Droit** : Licences Droit

• **UFR SEGAT** : Licence économie

Campus 1

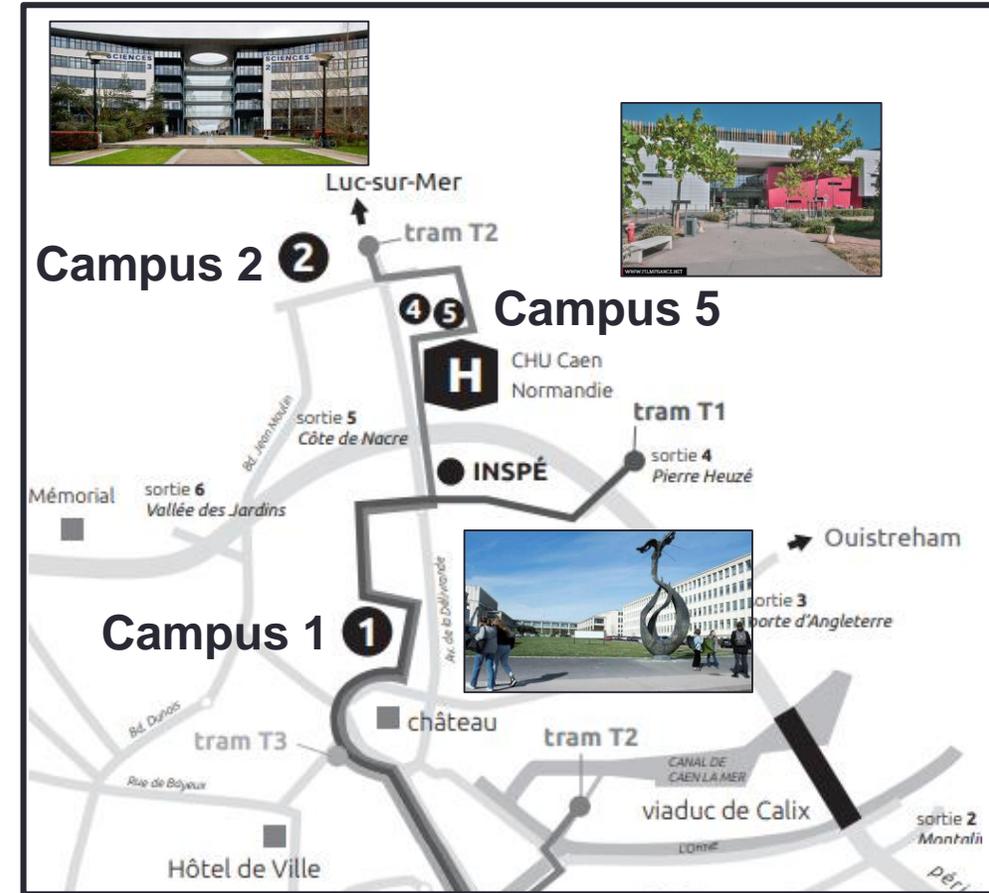
Campus 2

Campus 1 et Alençon

Campus 1

• **UFR Santé** : Mineure Santé

Campus 5



Des questions ?

2- Sur les modalités de candidature aux études de Santé et sur l'UE Mineure Santé :

- ✓ Contactez vos gestionnaires de Scolarité de l'UFR Santé, Alexandra Tomalak et Wilfried Lesueur : sante.las@unicaen.fr

- Contactez-nous uniquement *via* votre **adresse mail unicaen**



- Lorsque vous envoyez un mail, précisez toujours votre licence et votre année d'études (L.AS, L2, L3) après votre nom

Ex: Emma Dupont, L.AS Mathématiques
Thomas Durand, L2 Psychologie

Des questions ?

2- Sur les modalités de candidature aux études de Santé et sur l'UE Mineure Santé :

- ✓ Contactez vos gestionnaires de Scolarité de l'UFR Santé, Alexandra Tomalak et Wilfried Lesueur : sante.las@unicaen.fr
- ✓ Consultez la FAQ sur l'accès aux études de santé sur le site de l'UFR Santé :

[https://www.unicaen.fr/formation/nos-
formations/acces-aux-etudes-de-sante/faq-
licences-acces-sante/](https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/acces-aux-etudes-de-sante/faq-licences-acces-sante/)



- ✓ Venez échanger avec les co-responsables de l'accès Santé lors des permanences organisées chaque mois (mar **26/08** 12h salle PS3-011, ven **19/09** 14h salle PS3-012, ven **10/10** 14h salle PS0-076, mer **12/11** 18h30 salle PS3-011)



Ne vous fiez qu'aux informations officielles : site de l'Université, mail unicaen (à consulter quotidiennement), Scolarité, Enseignants, ...

L2/L3 Mineure Santé

L2/L3 Mineure Santé

1- Vous avez passé l'examen de la Mineure Santé l'année dernière

A- Vous avez obtenu au moins 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2

=> vous ne repassez pas les examens de la Mineure Santé

=> vous passez uniquement les examens des UE de la L2 dans laquelle vous êtes inscrit(e)

=> Pour accéder à l'espace d'informations des L.AS sur ecampus, faites une auto-inscription à cet espace (code : LAS)

B- Vous avez obtenu moins de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2 en session 1 et en session 2

=> **Vous repassez les blocs** de la Mineure Santé du semestre où vous n'avez pas eu 10/20

• **Connectez-vous au site Unicaen** pour compléter votre procédure d'inscription :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-reinscrire/>

sélectionnez « vos inscriptions complémentaires : accès à la Mineure Santé pour les L2/L3 »

• **Ou envoyez un mail à sante.las@unicaen.fr**

L2/L3 Mineure Santé

2- Vous n'avez jamais passé la Mineure Santé

=> Vous passez la Mineure Santé de **chaque** semestre

- **Connectez-vous au site Unicaen** pour compléter votre procédure d'inscription :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/se-reinscrire/>

⇒ sélectionnez « vos inscriptions complémentaires : accès à la Mineure Santé pour les L2/L3 »

- **Ou envoyez un mail à sante.las@unicaen.fr**

L2/L3 Mineure Santé

3. Vous êtes AJAC (Ajourné mais autorisé à composer)

Vous pouvez candidater en MMOPK si l'intégralité de votre année d'étude (L2 ou L3) et les UE de l'année antérieure sont validées en première session

- ***Vous avez eu au moins 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2***
 - => vous ne repassez pas les examens de la mineure santé ;
 - => vous passez les examens des UE de l'année de licence dans laquelle vous êtes inscrit(e) ;
 - => vous passez les examens des UE antérieures non validées.
- ***Vous avez eu moins de 10/20 de moyenne à la Mineure Santé entre les semestres 1 et 2***
 - => vous repassez les examens de la mineure santé (**les blocs du ou des semestres où vous n'avez pas eu 10/20**).

Vous devez donc vous inscrire à cette UE. La procédure à suivre pour vous inscrire est la suivante :

envoyez un mail à sante.las@unicaen.fr

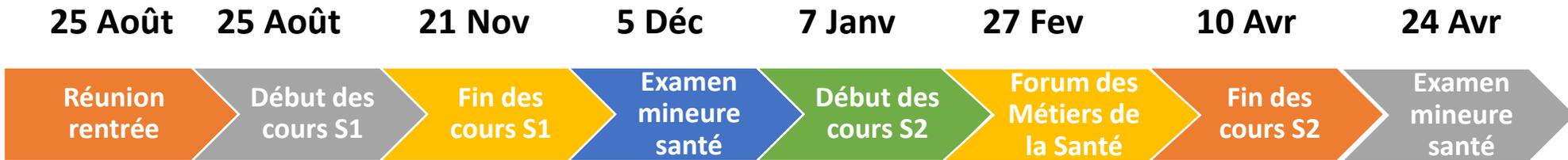
Pour les étudiant(e)s ayant validé la Mineure Odontologie AVANT l'année 2023/2024

- **Vous avez validé la Mineure Santé Médecine, Maïeutique, Pharma, Kiné**
⇒ Vous pouvez postuler en Médecine, Maïeutique, Pharmacie, Kiné **et Odontologie**
- **Vous avez validé la Mineure Santé Odontologie au semestre 2**
=> pour postuler en MMPK, vous **devez valider la Mineure Santé du second semestre MMPK**
=> Vous pouvez postuler en Odontologie

Redoublement L2/L3

- Si vous redoublez votre L2, vous ne pourrez candidater dans les études de la santé que lorsque vous serez en L3
- Si vous redoublez votre L3, vous ne pouvez plus candidater dans les études de la santé au cours de votre licence

Calendrier de l'année Mineure Santé



Disponibilité requise sur les 4 jours !

= Amphi d'affection (sauf pour grand.e.s admis.e.s) : être présent.e ou se faire représenter



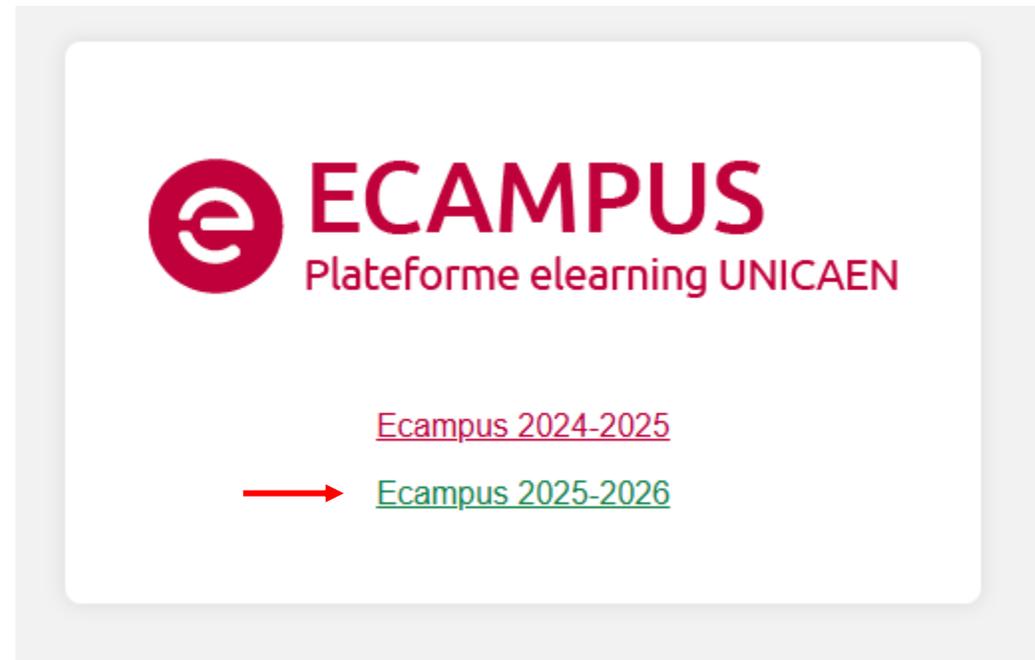
Candidature et choix de filière : du 5 au 8 juin 2026

Session 2 Mineure Santé : 25 et 26 juin 2026

Consultation des ressources disponibles sur la plateforme en ligne ecampus

Retrouver ses cours de L.AS

- Se connecter à ecampus : <https://ecampus.unicaen.fr/>
- Choisir la plateforme 2025-2026 (vert)



Se rendre dans l'onglet « Mes cours »



1. Depuis l'accueil, cliquer ici

2. Vous trouverez les cours de votre licence + ceux de la Mineure Santé

Bonjour Romane ! 🙌

Gestion des cours Créer un cours

Vue d'ensemble des cours

Tout Rechercher Trier par nom de cours Carte

(YMIS1.1) Sciences Fondamentales 1 (Toutes LAS)
Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biolog...

(YMIS1.2) Sciences humaines, éthique, santé publique ...
Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biolog...

Espace tuteurs étudiants
E-Formation

Pôle Ingénierie et Conseils Pédagogiques
CEMU

(ORS3UE37) UE37 Diagnostic et projet de soins
UE37 Diagnostic et projet de soins

(Y1INF4C) EC3 Traitement de texte
UE4 Connaissances méthodo. Intercultur...
Caché pour les étudiants

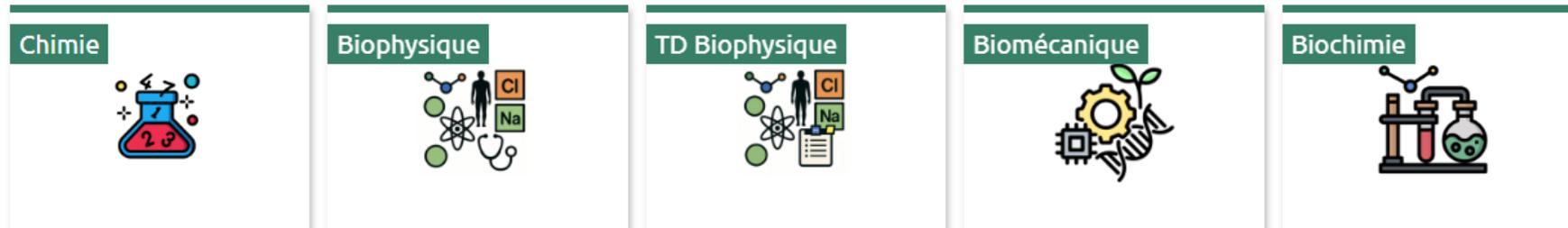
Cliquer sur chaque tuile pour afficher les contenus

UFR Santé / Autre / (LAS100) LAS - Accès à l'inscription aux Mineures santé pour L1 / S1 / Mineures Santé Semestre 1 - Hors Biologistes

(YMIS1.1) Sciences fondamentales 1 (Toutes LAS)

Cours Paramètres Participants Notes Rapports Plus ▾

 Nouvelles



A noter que l'espace noté « L.AS Hors Bio » comporte les cours « Hors Bio »
ET les cours « Toutes L.AS »

Cliquer sur le nom de chaque enseignant pour déplier les contenus qu'il a déposés

The image shows a user interface for course management. At the top, there are five subject categories: Chimie, Biophysique, TD Biophysique, Biomécanique, and Biochimie. Each category has a corresponding icon. Below these, a detailed view for 'Chimie' is expanded, showing a list of courses with instructor names: 'Cours F. FABIS', 'Cours T. CAILLY', and 'Cours P. DALLEMAGNE'. Each course entry has a right-pointing chevron icon. The interface includes a search icon and a close icon in the top right corner of the expanded view.

- **Pour chaque cours : Enregistrement du cours + pdf « muet » du cours**

Egalement sur ecampus : Espace d'information L.AS

Espace d'informations



Vous trouverez sur cet espace les informations que souhaite vous partager l'équipe pédagogique.

Progression générale % 0

 Emploi du temps	 Modalités de Contrôle des Connaissances Mineure Santé	 Réunion de rentrée	 Obligations vaccinales
 Réunion d'informations sur la candidature en Santé	 Calendriers et placements épreuves Mineure Santé	 Algorithme et fonctionnement du classement	 Modalités d'accès aux études accès santé

Egalement sur ecampus : Espace d'information sur les métiers de la Santé

Module d'informations sur les métiers de la Santé

Cours Participants Notes Compétences



Vous consultez actuellement ce cours avec le rôle : **Étudiant**
[Retour à mon rôle normal](#)

Métiers de la santé



 [Annonces](#)

Bon courage à toutes et tous !!!